

ET LE MARRAINAGE, ALORS ?



ERIC POLLET

Bruno Dewaele,
champion du monde
d'orthographe.

Au moins autant que le *bolos*, pour lequel aura beaucoup fait la marionnette de Cécile Duflot aux *Guignols* ; qu'une *lose* qui n'aurait pourtant, à notre sens, rien perdu pour attendre ; ou qu'un *bidou* qui n'est là, nous vous en fichons notre... billet, que pour respecter le quota des québécois, on se serait attendu à voir apparaître, parmi les mots nouveaux du millésime 2016 des *Petit Larousse* et *Petit Robert*, le *marrainage*.

Par les temps politiquement et sexuellement corrects qui courent, cette reconnaissance eût même participé de l'évidence. La tendance n'est-elle pas, depuis quelque temps, à chercher la femme partout où elle se terre afin de lui donner la place qu'elle a su se ménager dans notre société et qu'elle mérite sans conteste ? En d'autres termes, et au grand dam d'immortels dont la figure de proue met un point d'honneur à demeurer leur secrétaire perpétuel, à féminiser à tout-va ? *Auteure*, *professeure* et *provisseure* connaissent leur *eure* de gloire. Dans le sillage d'une ministre qui, reconnaissons-le, ne mangeait pas de pain, *la* maire est entrée dans les mœurs (espérons seulement qu'aucune ne s'appelle Denis, c'est pour le coup qu'elle se prendrait pour une Vedette). Quant à nos gazettes, elles ne reculent plus guère devant *la* cadre, *la* membre du conseil municipal (authentique bras d'honneur à celui qui se croyait viril pour l'éternité), voire *la* parent d'élève ! Peu importe que la syntaxe n'y retrouve pas toujours ses petits, du moment qu'on y aperçoit des petites, la morale sociale est sauvée... Mais revenons à nos brebis : n'est-ce pas, au

premier chef, un crime de lèse-féminité que ce *parrainage* qui s'entête, contre vents et marées, à valoir pour les deux sexes ? La religion, certes, nous a accoutumés à voir dans ce terme – et les dictionnaires lui ont, sans barguigner, emboîté le pas depuis lors – la « fonction du parrain *ou* de la marraine ». C'est égal : n'y a-t-il pas quelque chose d'offensant pour une femme, ou à tout le moins de réducteur, dans le fait de devoir « parrainer » quelqu'un ? Ne serait-il pas temps, là comme ailleurs, que celle-ci s'affranchît de la tutelle masculine ?

C'est peu dire qu'elle l'a déjà fait sur la Toile, comme d'ailleurs dans le langage de tous les jours. L'Académie elle-même recensait déjà ce « marrainage » dans son supplément à la sixième édition du *Dictionnaire*, en... 1835 ! C'était moins, on s'en doute, pour lui ouvrir sans arrière-pensée ses pages que pour dénoncer le caractère trivial du terme, mais il n'empêche !

Voilà qui apparaîtrait, en outre, comme un juste retour des choses, le *parrain* devant tout à la *marraine* sur le plan orthographique. À en croire, en effet, le *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey, l'intéressé se serait, à l'origine, plutôt écrit *parin* ou *parrin* (du latin populaire *patrinus*), et ce n'est qu'en subissant l'influence de sa partenaire ès fonts baptismaux qu'il aurait, par la suite, été gratifié d'un « a » ! Cela ne devrait-il pas lui inspirer la reconnaissance du ventre ?

Mais brisons là, on finirait par croire que nous sommes nous aussi partisan déclaré de la féminisation tous azimuts. Même pas vrai ! Tout au plus assoiffé de cohérence. Car il n'est que trop clair qu'en la matière qui peut le plus peut le moins... ■

Bruno Dewaele